PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

ESTUAIRE DESTINATION CYCLABLE

Décembre 2021

5 ITINÉRAIRES POUR UNE AMBITION PARTAGÉE

Une étude réalisée par aurh AGENCE D'URBANISME LE HAVRE ESTUAIRE DE LA SEINE

SOMMAIRE

L'ESTUAIRE DE LA SEINE DESTINATION CYCLABLE
3

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE
4

LE VÉLO LOISIRS/TOURISME EN FRANCE
6

ITINÉRAIRES ET AMÉNAGEMENTS QUESTION DE DÉFINITION
8

SEINE A VÉLO ET VÉLOMARITIME
10/11

DÉPARTEMENTS ET INTERCOMMUNALITÉS DU GLOBAL AU LOCAL
12

LES 5 ITINÉRAIRES VÉLOS D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN
14

Port-Jérôme-sur-Seine - Fécamp
Le Havre - Étretat - Goderville
Le Thuis-de-l'Oison - Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Pont-Authou - Beuzeville - Honfleur
Orbec - Lisieux - Deauville

ESTUAIRE DESTINATION TOURISME
26

L'ESTUAIRE DE LA SEINE DESTINATION CYCLABLE

Agir pour le vélo

Le territoire de l'Estuaire de la Seine est une destination touristique à part entière.

Pour accompagner les pratiques de déplacement alternatives à la voiture, le territoire, soutenu par les départements, se dote progressivement d'un maillage vélo organisé autour de deux véloroutes : la Vélomaritime (Eurovélo 4) et la Seine à Vélo (V33).

La mise en place d'itinéraires sécurisés et balisés et de services dédiés au vélo répond à une demande croissante exprimée à la fois par les visiteurs et les habitants.

C'est dans ce contexte que le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine (PMES) a défini comme **prioritaire le développement d'un maillage cyclable d'intérêt « estuarien ».**

Traditionnellement traités par les 3 départements (Calvados, Eure et Seine Maritime), les itinéraires vélos intéressent à présent l'ensemble des intercommunalités adhérentes au Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine :

- **Le Havre Seine Métropole** déploie, depuis plusieurs années, un réseau hors agglomération qu'elle compte encore étendre dans la cadre de son plan vélo 2022-2030.

- **Caux Seine Agglo** entame une réflexion partagée avec **Campagne de Caux, Fécamp Caux Littoral** et le Département de la Seine-Maritime pour créer un itinéraire de liaison entre la Seine et le littoral (d'abord en simple jalonnement). Par ailleurs, les trois EPCI réfléchissent à la mise en place d'itinéraires locaux.

- **Honfleur-Beuzeville** a jalonné 5 boucles locales complémentaires aux grands itinéraires cyclables qui traversent son territoire.

- **Lisieux Pays d'Auge** a validé en 2021 son schéma directeur vélo compatible avec le plan vélo du Département du Calvados.

- **Coeur Côte Fleurie** dispose à présent d'un itinéraire jalonné pour la Vélomaritime et poursuit les aménagements cyclables entre Deauville et Villers-sur-Mer.

- **Roumois Seine** a validé son plan vélo en 2020 en identifiant notamment une liaison prioritaire entre Bourgtheroulde et Bourg-Achard.

5 itinéraires pour une ambition partagée

La mise en commun des projets et des ambitions a fait ressortir 5 itinéraires cyclables d'intérêt métropolitain. Ils sont raccordés aux grandes véloroutes et traversent plusieurs intercommunalités.

Ces parcours à différents états d'avancement et de financement seront portés et suivis par les élus du Pôle auprès des départements et de la Région Normandie. Ils changent l'échelle du regard et renforcent les solidarités interterritoriales.

Les enjeux économiques et d'image sont importants pour le territoire de l'estuaire de la Seine qui entend conforter son caractère de destination touristique.

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

8 intercommunalités adhérentes

Créé par arrêté préfectoral le 21 décembre 2016, le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine (PMES) est constitué de huit intercommunalités :

- **Les communautés de communes** du Pays de Honfleur-Beuzeville, Roumois Seine, Cœur Côte Fleurie et Campagne de Caux.
- **Les communautés d'agglomérations** Caux Seine Agglo, Fécamp Caux Littoral et Lisieux Normandie.
- **La communauté urbaine** Le Havre Seine Métropole.

La mise en partage des politiques publiques

Fort d'une population de 550 000 habitants, le Pôle métropolitain a pour objectif de mener des actions coordonnées pour développer et faire rayonner le territoire de l'estuaire de la Seine.

Le Pôle n'a pas vocation à se substituer à une collectivité locale avec des compétences propres. Il constitue davantage une **« alliance territoriale »** permettant de dégager le maximum de synergies entre ses membres.

Le Pôle métropolitain intervient de deux manières :

- en animant des outils de mise en cohérence des politiques publiques ;

- en proposant des actions collectives et expérimentales qui ont un sens à une échelle élargie.

Les axes de travail du pôle métropolitain sont :

- le développement économique,
- l'attractivité et le tourisme,
- le développement durable et la santé,
- les mobilités.

Ils ont été définis à sa création. Chacun d'entre eux est porté par un binôme de co-présidents et se réunit au moins trois fois par an.

La feuille de route du Pôle métropolitain définit, au sein de ces 4 axes de travail, des enjeux et projets métropolitains dont **la construction d'un maillage d'itinéraires cyclables.**

Aménagements cyclables : la question des compétences

Depuis 2021, la totalité des EPCI du Pôle exerce la compétence mobilités rendant possible des actions locales autour du vélo : services et stationnement.

Les aménagements cyclables sont traditionnellement liés à la compétence voirie. Les départements se sont très tôt emparés de cette question en déployant des plans vélos et en assurant la maîtrise d'ouvrage des aménagements.

La Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et Caux Seine Agglo peuvent assurer la maîtrise d'ouvrage des aménagements cyclables. Pour les autres EPCI, les situations sont plus diverses et se décident au cas par cas en lien avec les départements pour l'aménagement et l'entretien.

En démultipliant les solidarités à son échelle, le Pôle peut assurer la promotion des itinéraires qualifiés « d'intérêt métropolitains ».

Il donne de la visibilité à l'échelle régionale à des itinéraires locaux.

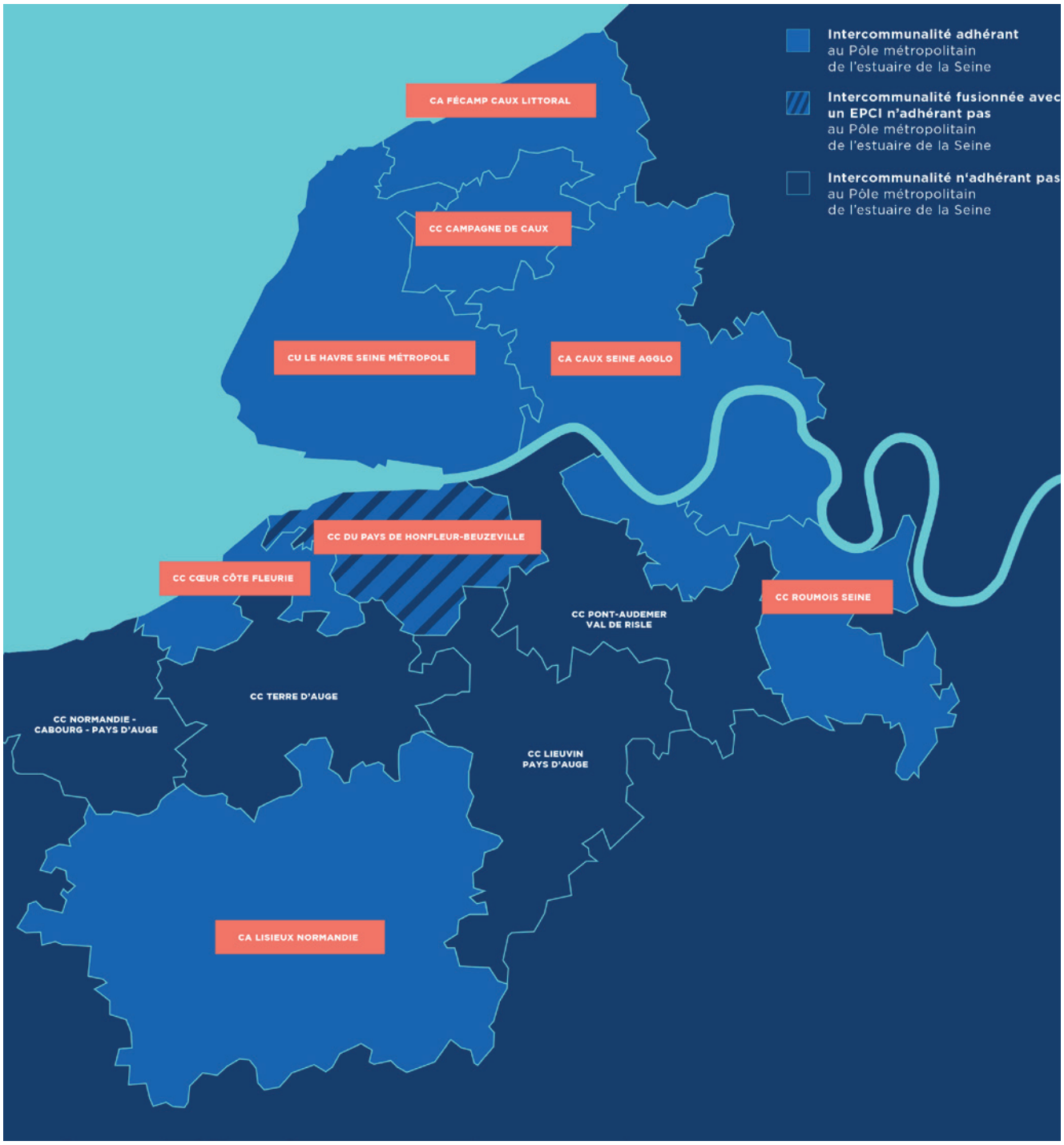
Intercommunalité adhérant
au Pôle métropolitain
de l'estuaire de la Seine
Intercommunalité fusionnée avec
un EPCI n'adhérant pas
au Pôle métropolitain
de l'estuaire de la Seine
Intercommunalité n'adhérant pas
au Pôle métropolitain
de l'estuaire de la Seine
CA FÉCAMP CAUX LITTORAL
CC CAMPAGNE DE CAUX
CU LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE
CA CAUX SEINE AGGLO
CC DU PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE
CC CŒUR CÔTE FLEURIE
CC ROUMOIS SEINE
CC PONT-AUDEMER
VAL DE RISLE
CC TERRE D'AUGE
CC NORMANDIE -
CABOURG - PAYS D'AUGE
CC LIEUVIN
PAYS D'AUGE
CA LISIEUX NORMANDIE

LE VÉLO LOISIRS/TOURISME EN FRANCE*

À l'échelle nationale, le vélo se développe doucement pour les déplacements du quotidien et concerne essentiellement les coeurs d'agglomérations (1,4 % des déplacements en jour / semaine pour les habitants du Havre Seine Métropole, 8% à Strasbourg). En revanche, il connaît un engouement croissant dans les pratiques loisirs/tourisme.

57 % des Français de 15 ans et + déclarent pratiquer le vélo même à une fréquence faible.

50 % ont fait du vélo en 2019. L'essor du vélo à assistance électrique contribue à développer les pratiques loisirs.

Vélo loisirs : des trajets courts, conviviaux et à partir du domicile

Deux tiers des cyclistes de loisirs partent directement de chez eux à vélo. L'attractivité d'un itinéraire cyclable est donc assez restreinte et la plupart des pratiquants proviennent des communes riveraines de l'aménagement : 50 % des cyclistes loisirs viennent de moins de 6 km du point d'enquête, 65 % de moins de 10 km et 80 % de moins de 20 km.

La distance moyenne parcourue par les cyclistes loisirs reste modérée avec une moyenne de 28 km par sortie. Seuls 8 % des cyclistes identifiés comme loisirs ont une pratique supérieure à 50 km.

La pratique loisirs est d'abord conviviale (couple, famille, amis) et rarement en solo (31 %).

Les parcours sont le plus souvent en boucle et l'existence de l'itinéraire est un élément clé du déclenchement de la pratique.

Le tourisme à vélo : une pratique de proximité

50 % des touristes à vélo ont leur résidence principale à moins de 200 km du point d'enquête.

Ce chiffre varie peu selon la typologie d'usagers. 20 % des cyclistes itinérants habitent à plus de 450 km du point d'enquête.

La pratique itinérante et le cyclotourisme concernent 5 % des pratiquants soit 0,8 million de personnes (7 % en France métropolitaine).

Les véloroutes et voies vertes sont utilisées à 50 % par des touristes en ballade à la journée ou en itinérance.

La part des touristes étrangers est de 20 % sur les véloutes et voies vertes.

Chiffres du tourisme à vélo

50 % des touristes à vélo résident à moins de 200 km	**20 %** des touristes à vélo sont étrangers	**68 € / jour** de dépenses moyennes quotidiennes pour les touristes à vélo	**5 328** offres Accueil Vélo au 1er janvier 2020

Source : Inddigo/Vertigo Lab (étude DGE/Ministère de la Transition écologique et solidaire/Ademe/FFC) et France Vélo Tourisme

*Les données présentées ci-dessous sont issues de la publication de Vélo et Territoires / ADEME de février 2021 « Développer le système vélo dans les territoires ».

514 672
vélos à assistance électrique vendus
en 2020

Le schéma national des véloroutes et voies vertes (SN3V) : un document au long court

Le but de ce schéma est de constituer un réseau complet et fin de grands itinéraires cyclables nationaux totalisant 25 587 km d'itinéraires d'ici 2030. Le schéma est régulièrement mis à jour par l'association Vélo et Territoires qui regroupe 109 adhérents (régions, départements, intercommunalités...).

En 2020, 18 848 km sont ouverts, ce qui porte son état d'avancement à 74 %. Seulement 46 % de ces itinéraires cyclables sont aménagés en site propre.

La Normandie : une dynamique qui se confirme

En 2020, 260 km d'itinéraires vélos ont été ouverts en Normandie, essentiellement sur voirie partagée (jalonnement simple). La Vélomaritime arrive en tête avec 90 km d'itinéraires cumulés créés entre Carentan et Honfleur. Au 1er janvier 2021, le schéma régional (2876 km d'itinéraires) est réalisé à 75 %.

La construction d'une destination vélo sur le territoire de l'estuaire de la Seine est pertinente tant pour les pratiques vélo des habitants que des cyclistes aux origines plus lointaines. Ces derniers suivent le tracé des principales véloroutes mais pourront également bifurquer au cœur de l'estuaire par des itinéraires détournés.

Le maillage du Schéma national des véloroutes se densifie

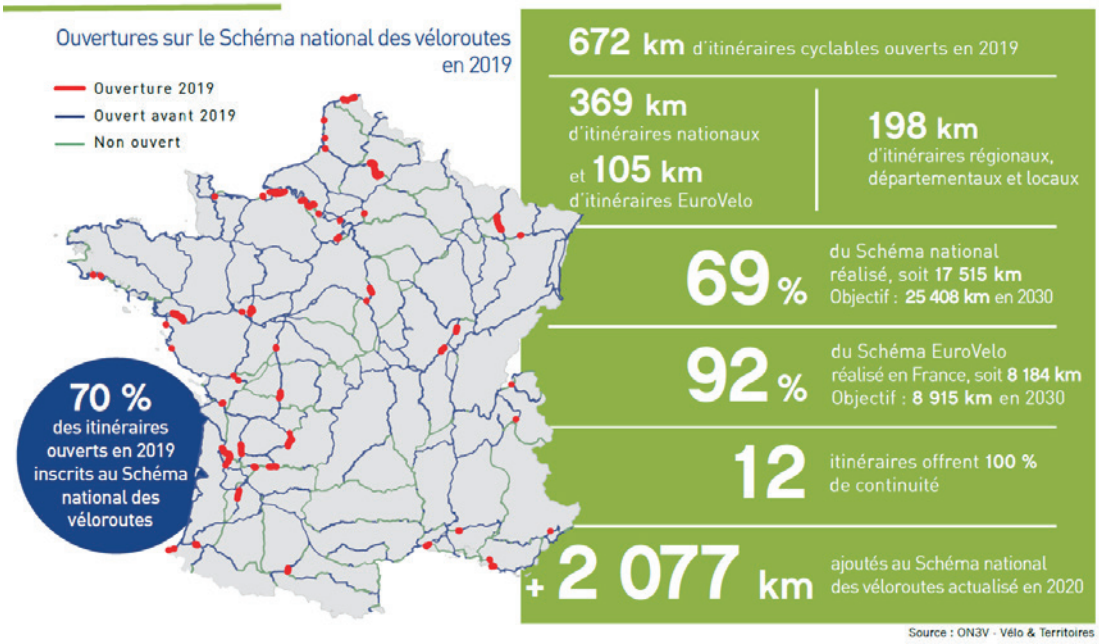

ITINÉRAIRES ET AMÉNAGEMENTS QUESTION DE DÉFINITIONS*

Une véloroute est un itinéraire continu et jalonné destiné à faciliter la circulation des cyclistes sur de moyennes et de longues distances. Elle comprend généralement des sections sur routes à faible trafic (seuil théorique de moins de 1000 véhicules/jour) et des parties aménagées en site propre (voie verte, piste ou bande cyclables).

Une voie verte est une voie réservée aux déplacements non motorisés (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, rollers, cavaliers). Les voies vertes sont principalement aménagées en milieu rural.

Une voie partagée au sens littéral, est une voie empruntée par d'autres usagers que les cyclistes. Au sens plus courant la voie partagée est une voie à faible trafic automobile et empruntée par un itinéraire vélo. La voie partagée est un outil efficace et peu coûteux pour construire un maillage local ou de longs itinéraires vélos. Son trafic routier doit cependant être très réduit.

Une piste cyclable est exclusivement réservée aux cyclistes et séparée de la chaussée. Les pistes cyclables exigent de l'espace et sont particulièrement adaptées aux voies à fort trafic.

Une bande cyclable est un espace marqué de la chaussée exclusivement réservé aux vélos. Unidirectionnelles, les bandes cyclables sont plutôt courantes en milieu urbain.

Une chaussée à voie centrale banalisée ou chaussidou est un aménagement où les voitures occupent une voie sans marquage central et empiètent sur les bandes cyclables latérales en cas de croisement avec un autre véhicule.

*Les définitions sont en partie reprises de l'observatoire normand des déplacements spécial vélo (septembre 2021 – DREAL normandie) et des fiches du CEREMA.

La véloroute du Lin, qui propose un itinéraire entre Fécamp et Dieppe est aménagée à 80% en voie verte.

De Roscoff à Bray-Dune, la Vélomaritime s'étire sur 1500 km dont 70 % sur des voies à faible trafic routier.

Le cycliste itinérant est un touriste qui voyage à vélo. L'évolution du matériel (vélo à assistance électrique), le développement des services (transport de bagages, label accueil vélo) et le désir de voyager autrement (slow tourisme, écotourisme, sport, santé) ont démocratisé cette pratique. Le touriste à vélo recherche avant tout un parcours attractif, qui propose des points d'intérêt et un paysage agréable.

Le cycliste loisirs est très courant en France. Il se déplace sur des périodes allant jusqu'à la journée et le plus souvent sur des itinéraires vélos aménagés en site propre.

Le cycliste sportif pratique le vélo sur route ou sur chemins (VTT). Il cohabite rarement avec les autres catégories.

Le cycliste du quotidien pratique le vélo utilitaire : travail, école, achats, loisirs. Il a connu un développement important en milieu urbain ces dernières années mais peine à se développer en périphérie des villes et à la campagne faute d'aménagements cyclables.

Le cycliste du quotidien est particulièrement attentif au temps de parcours, au confort et à la sécurité.

Ces catégories concernent aussi bien les habitants que les touristes qui ont des pratiques très diversifiées lors de leur séjour (voir schéma ci-dessous). La pratique vélo loisirs domine largement et disposer d'un maillage vélo dense est un facteur d'attractivité touristique pour les collectivités locales.

Touristes à vélo sur les véloroutes : une grande diversité*

*résultats de l'enquête 20215 - 2018 Vélo et territoires
Sources : Vélo et territoires

LA SEINE À VÉLO

Un itinéraire récent

Cet itinéraire, entièrement jalonné en 2020 entre Paris, Le Havre et Deauville, propose plus de 500 km de parcours essentiellement sur voie partagée et au plus proche de la Seine. Le Département de l'Eure préside le comité d'itinéraire.

Deux parcours le long de l'Estuaire de la Seine

À partir de Jumièges, la Seine à Vélo se divise en deux branches à la porte de l'estuaire de la Seine :

- **un itinéraire de 82 km** longe la rive nord de la Seine par Caudebec-en-Caux, Villequier, Lillebonne, Tancarville (Caux Seine Agglo) pour aboutir au Havre. La section Lillebonne – Le Havre, sur des voies à fort trafic, est la portion la plus délicate du parcours.

- **un itinéraire sud de 114 km** par la forêt de Bretonne, le marais Vernier, l'estuaire de la Risle et Honfleur, le long des berges de la Seine à partir de Berville-sur-Seine. Cet itinéraire en jalonnement doit être conforté à moyen terme par le département de l'Eure par la création d'une voie verte dans l'estuaire de la Risle. Entre Honfleur et Deauville, le parcours est mutualisé avec la Vélomaritime. Pour éviter la D 513 par la côte (fort trafic routier), l'itinéraire forme une boucle sud dans le pays d'Auge et dessert Pont-l'Evêque.

La Seine à Vélo s'installe progressivement dans le paysage touristique de la vallée de la Seine. C'est un nouveau corridor de flux et un facteur de développement basé sur des pratiques durables.

La Seine à vélo aux environs de Villequier

Itinéraire de La Seine à vélo reliant Paris au Havre et à Deauville

LA VÉLOMARITIME (EV4)

Un parcours européen et estuarien

La Vélomaritime est le nom générique de l'Eurovélo 4 pour le parcours français qui relie Roscoff à Kiev en Ukraine (5100 km). Le Département du Calvados anime le comité d'itinéraire de la Vélomaritime.

Depuis juin 2021, les 1500 km de la Vélomaritime sont jalonnés. En Normandie, du Mont Saint-Michel au Tréport, la véloroute déroule un parcours de 800 km essentiellement en voie partagée à faible trafic.

Honfleur - Le Havre

C'était le point noir du parcours français avec une traversée de la zone industrialo-portuaire du Havre dans des conditions extrêmes (trafic poids lourds). Le tronçon de 15 km du Pont de Normandie au centre-ville du Havre sera entièrement aménagé en site propre fin 2021.

La Vélomaritime passe par Étretat au rayonnement touristique international

DÉPARTEMENTS / INTERCOMMUNALITÉS
DU GLOBAL AU LOCAL

Départements et EPCI collaborent à la construction du maillage cyclable du territoire de l'estuaire de la Seine et au développement des services autour du vélo.

Seine-Maritime

Démarré en 1998, le plan vélo du Département propose aujourd'hui un maillage autour de 4 axes structurants : la Vélomaritime EV4, l'avenue Verte London – Paris, la véloroute du Lin et la Seine à Vélo. Ces grands itinéraires sont complétés par des sécantes pour améliorer les connexions et desservir en profondeur le territoire en cohérence avec la politique de développement touristique via Seine-Maritime Attractivité (développement du label accueil vélo). Ces itinéraires totalisent 500 km dont 300 km sont gérés par le Département (133 km sont aménagés en site propre).

Eure

Depuis 2002, le Département de l'Eure a décidé de constituer un réseau de 369 km de véloroutes et de 156 km de voies vertes, sur douze axes dont la Vallée de la Seine et de la Risle. Pour la Seine à Vélo, le Département, qui anime le comité d'itinéraire, investit 30 millions d'euros pour 72 km de voie verte et 46 km de voie partagée à horizon 2025.

Calvados

Le Département poursuit les objectifs de son plan vélo 2019–2025 approuvé en 2019. Ce plan mobilise 1,5 millions d'euros par an et prévoit 700 km d'itinéraires supplémentaires (dont 200 km sous la maîtrise d'ouvrage directe des EPCI).

Le Département du Calvados anime le comité d'itinéraire de la Vélomaritime EV4.

Le Havre Seine Métropole

Longtemps cantonnés à la Ville du Havre, les aménagements vélos se déploient à présent en périphérie. Le premier plan vélo, mis en place par la CODAH en 2012, est en cours d'achèvement : D31 entre Montivilliers et Octeville-sur-Mer, Vélomaritime dans la zone industrialo-portuaire. En 2021, 160 km d'itinéraires aménagés sont proposés aux cyclistes.

La Communauté urbaine s'apprête à lancer son nouveau plan vélo 2022-2030 avec pour objectifs de consolider le maillage existant et de réaliser de nouveaux itinéraires tant en zone urbaine qu'en milieu rural. Le plan prévoit 100 kilomètres de voies en site propre et 165 kilomètres sur voie partagée, ce qui portera la longueur des aménagements cyclables sur la territoire communautaire à 445 km en 2030.

Ce maillage se combine au développement de l'offre de stationnement et de location de vélos (LiAvélos). Cette dernière connaît un succès croissant.

Caux Seine Agglo

La communauté d'agglomération a adopté son plan vélo en juin 2021. Ses objectifs sont notamment :

- augmenter la part modale du vélo
- améliorer et développer les liaisons intercommunales à l'échelle du territoire
- relier les principaux pôles générateurs de déplacements;
- développer le stationnement vélo autour des équipements publics et dans l'habitat collectif
- soutenir le développement d'une économie du vélo en lien avec l'économie sociale et solidaire.

Ce plan vélo a été élaboré en concertation avec la population sous la forme d'ateliers participatifs.

Pour développer la pratique du vélo au quotidien, 10 km d'aménagements dans la vallée du Commerce ont été validés par les élus.

Campagne de Caux

La communauté de communes a un positionnement stratégique dans la pointe Caux : gare de Bréauté-Beuzeville au sud et au carrefour des routes vers la côte d'Albâtre (Étretat, Fécamp) et vers la vallée de la Seine. Une étude de faisabilité a été réalisée en 2021 pour définir des itinéraires est-ouest et nord-sud. La mise en œuvre et le calendrier sont encore à préciser.

Fécamp Caux Littoral

La communauté d'agglomération va lancer prochainement une réflexion globale sur le vélo pour développer les pratiques loisirs et utilitaires. Les parcours littoraux et la vallée de la Ganzeville offrent des potentiels importants.

Le succès de la véloroute du Lin, inaugurée en 2018 entre Fécamp et Dieppe, a été un élément déclencheur pour lancer des actions locales liées au vélo. Avec 50 km aménagés en voie verte, la Véloroute du Lin est l'alternative douce et familiale à la Vélomaritime, beaucoup plus sportive sur la Côte d'Albâtre.

Cette véloroute est également fréquentée par les habitants de la communauté d'agglomération, tant pour les déplacements loisirs que pour les déplacements utilitaires.

Roumois Seine

La communauté de communes a approuvé son schéma directeur des modes actifs en septembre 2020 pour une durée de 6 ans. Ce document constitue la feuille de route et la boîte à outils pour développer les pratiques cyclables sur le territoire. Il définit un maillage d'itinéraires à l'échelle de Roumois Seine en connexion potentielle avec les territoires voisins. Il s'appuie notamment sur la mise en relation des pôles urbains de Bourgtheroulde, Bourg-Achard et Le Thuis-de-l'Oison.

Pays de Honfleur-Beuzeville

Le plan vélo de la communauté de communes a été approuvé en novembre 2020. Il tient compte de la position stratégique du territoire , au carrefour de la Vélomaritime et de la Seine à vélo. La première action visait la création de boucles cyclables en place depuis 2020 (130 km d'itinéraires jalonnés sur voie partagée).

Lisieux Normandie

Le vaste territoire de la communauté d'agglomération comporte des itinéraires cyclables déjà jalonnés par le Département du Calvados (Lisieux-Livarot, Mézidon-Canon - Livarot)). Pour compléter ce maillage, Lisieux Normandie souhaite développer des itinéraires depuis Lisieux, en direction d'Orbec (en cours) et de Pont-l'Evêque (à l'étude). Les déplacements du quotidien et le rabattement vers les pôles générateurs de déplacements sont jugés prioritaires pour la communauté d'agglomération.

Coeur Côte Fleurie

Terminus de la Seine à Vélo et sur le passage de la Vélomaritime, la communauté de communes travaille en interne sur un schéma cyclable pour développer des itinéraires locaux dans l'arrière pays. Une voie verte est-ouest est également à l'étude au delà de Saint-Arnoult le long de la voie ferrée.

LES 5 ITINÉRAIRES VÉLO D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN

En appui de projets concrets

La définition des itinéraires a fait l'objet d'un important travail de consultation et de concertation entre élus et techniciens des EPCI et des départements : réunions de travail, réunions du groupe mobilités du Pôle.

Ce maillage reprend les projets de parcours identifiés dans chaque EPCI ou à l'échelle départementale.

De l'intérêt d'une échelle estuaire

Créer un maillage d'itinéraires vélos à l'échelle de l'estuaire de la Seine.

Optimiser la mise en réseau de la Seine à Vélo et de la Vélomaritime par des liaisons irriguant le cœur de l'Estuaire.

Desservir les territoires intérieurs depuis la côte Fleurie et la côte d'Albâtre.

S'appuyer sur les gares et haltes du territoire.

EV4-Vélomaritime
Bray Dunes
Véloroute du Lin
Dieppe
Véloroute
Entre Seine et Mer
Fécamp
Etretat
Criquetot
l'Esneval
Goderville
Fauville
en-Caux
Bréauté-
Beuzeville
Yvetot
Bolbec
Montivilliers
St Romain
de Colbosc
Lillebonne
Rives-en-Seine
Harfleur
Tancarville
Port_Jérôme
sur-Seine
La Mailleraye
sur-Seine
Honfleur
Rouen
Pont Audemer
Bourg-Achard
Comont
Beuzeville
La Seine
à Vélo
Bourgtheroulde
Elbeuf
Pont-L'Evèque
Evreux
Lisieux
Orbec
Vimoutiers
1 Port-Jérôme-sur-Seine - Lillebonne - Bolbec - Bréauté gare - Goderville - Fécamp
2 Le Havre - Harfleur - Montivilliers - Criquetot - [Etretat] - Goderville
3 Le Thuis-sur-Iton - Bourgtheroulde - Bourg-Achard - Routot - Quillebeuf-sur-Seine
4 Pont-Authou - Pont Audemer - Toutainville - Beuzeville
5 Orbec - Lisieux - Pont-L'Evêque - Deauville

1. PORT-JERÔME-SUR-SEINE - FÉCAMP

Itinéraire en projet

Objectifs

- **Créer** une sécante entre la Seine à Vélo et la Vélomaritime.
- **Mettre en cohérence** les schémas vélos et études de faisabilité réalisée par les EPCI.
- **Favoriser** la pratique du vélo au quotidien et les parcours loisirs.
- **Relier** le littoral cauchois à son arrière pays et favoriser sa découverte.

Territoires traversés

- Caux Seine Agglomération
- Campagne de Caux
- Fécamp Caux Littoral
- Département de la Seine-Maritime

Descriptif de l'itinéraire

Le Département de la Seine Maritime va jalonner l'itinéraire touristique début 2022 en voie partagée (trait jaune sur la carte). **Ce parcours sera progressivement consolidé par des aménagements cyclables décrits ci-dessous.**

Port-Jérôme-sur-Seine – Lillebonne [5km]
Section jalonnée de la Seine à Vélo sur voie partagée provisoire dans l'attente d'un aménagement en site propre sur la D 81 (Département de la Seine-Maritime).

Lillebonne - Bolbec [6 km]
Section mixte partiellement aménagée, « colonne vertébrale » du schéma vélo adopté en 2021 par Caux Seine Agglomération. Cette section doit contribuer au développement du vélo utilitaire dans la vallée du Commerce.

Bolbec - Gare de Bréauté-Beuzeville [5 km]
Piste cyclable à créer le long de la D 910 à la sortie de Bolbec.

Gare de Bréauté-Beuzeville – Goderville [6 km]
Itinéraire pour moitié sur voirie partagée et sur chemin rural aménagé (étude de faisabilité réalisée). L'insertion de l'itinéraire dans le bourg de Goderville est encore à préciser.

Goderville – Froberville [9,5 km]
Plusieurs variantes, reprenant en partie l'itinéraire touristique départemental, sont à l'étude. L'itinéraire préférentiel rejoint l'ancienne voie ferrée Étretat - Les Ifs aménagée en voie verte par le Département à hauteur de la commune de Froberville. Le tracé se cale ensuite sur la Vélomaritime jusqu'à Fécamp. La section d'ancienne voie ferrée Goderville - Les Ifs est une opportunité foncière à long terme : prolongement sud de la voie verte Saint-Léonard, connexion facilitée à la Vallée de la Ganzeville.

Calendrier de réalisation

Sécante départementale : printemps 2022
Caux Seine Agglo : 2025
Campagne de Caux : à l'étude
Fécamp Caux Littoral : Vélomaritime déjà jalonnée.

Maîtrise d'ouvrage

EPCI, Département de la Seine-Maritime.

Coûts HT* : 3,53 M€

- Lillebonne - Bolbec : 1,03 M€
- Bolbec - Gare de Bréauté-Beuzeville : 1,3M€
- Gare Bréauté - Goderville : 1 M€
- Goderville - Froberville : jalonnement simple : 0,2 M€ (estimation).

Financements

EPCI, Département, Région, appels à projet État.

* hors études et foncier

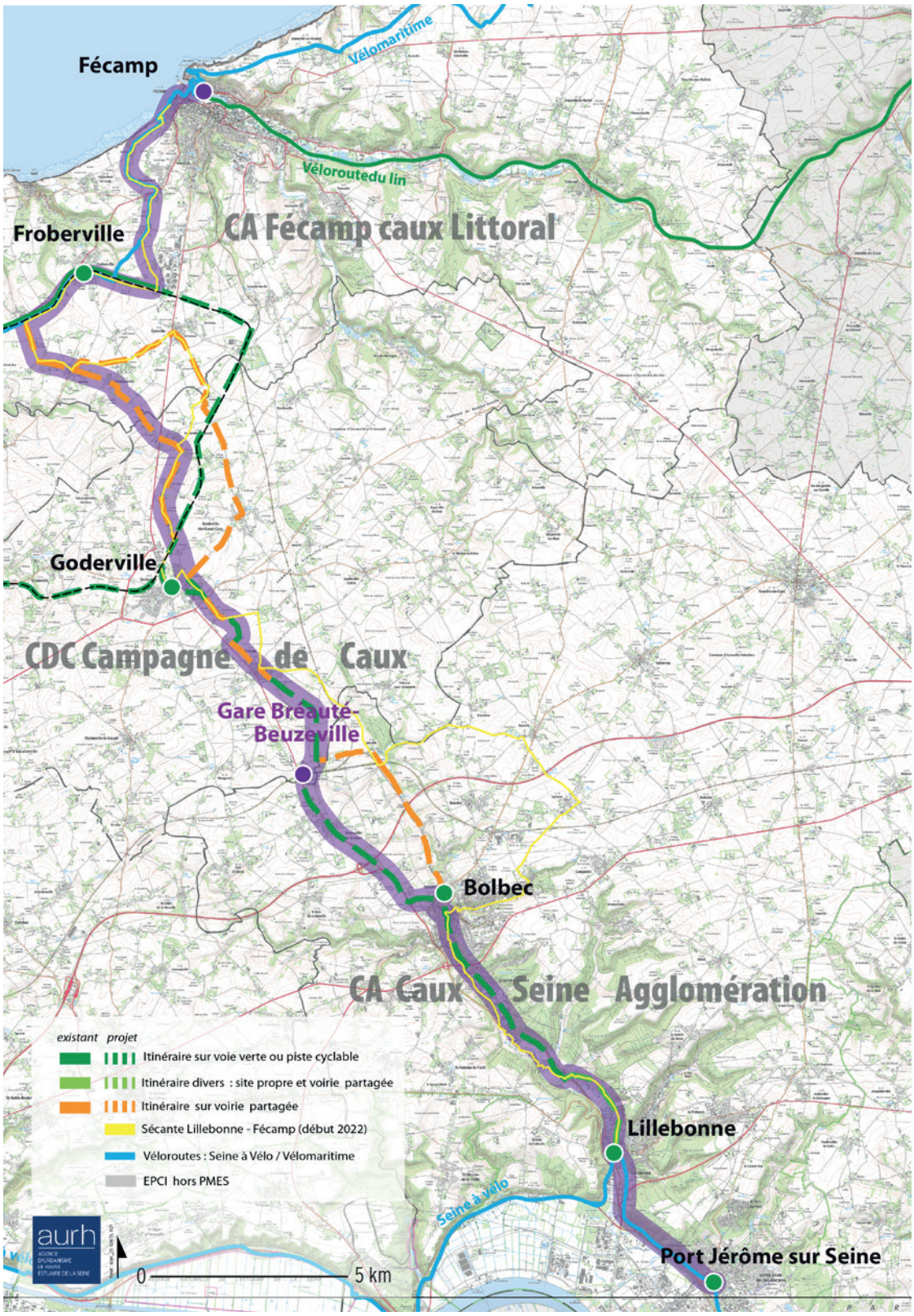
Fécamp
Vélomaritime
Véloroutedu lin
Froberville
CA Fécamp caux Littoral
Goderville
CDC Campagne de Caux
Gare Bréauté-Beuzeville
Bolbec
CA Caux Seine Agglomération
Lillebonne
Seine à vélo
Port Jérôme sur Seine
existant projet
Itinéraire sur voie verte ou piste cyclable
Itinéraire divers : site propre et voirie partagée
Itinéraire sur voirie partagée
Sécante Lillebonne - Fécamp (début 2022)
Véloroutes : Seine à Vélo / Vélomaritime
EPCI hors PMES
aurh
0
5 km

2.

LE HAVRE - ÉTRETAT - GODERVILLE

Itinéraire en projet

Objectifs

- **Créer** un itinéraire en site propre (piste, voie verte) du Havre à Goderville pour constituer « la colonne vertébrale vélo » de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et de la pointe de Caux.
- **Relier** la Seine à Vélo à la Vélomaritime en proposant un itinéraire alternatif de liaison dans la vallée de la Lézarde puis jusqu'à Criquetot–l'Esneval et Goderville.
- **Irriguer** le rétro-littoral en proposant une branche vers Étretat.

Territoires traversés

- Le Havre Seine Métropole
- Campagne de Caux
- Département de la Seine Maritime

Descriptif de l'itinéraire

Le Havre Gare – Harfleur Brèque [5km] : déjà aménagé en site propre.

Harfleur – Montivilliers [5 km] : à aménager en voie cyclable le long de la D 925. Aménagements spécifiques en zone urbaine.

Montivilliers – Rolleville [5 km] : piste cyclable à créer hors agglomération (D 925 et D 32). La section Montivilliers - Épouville est partiellement traitée.

Rolleville – Criquetot-l'Esneval [8km] : voie verte sur l'ancienne voie ferrée.

Criquetot-l'Esneval – Goderville [7 km] : voie verte sur l'ancienne voie ferrée. Franchissement sur passerelle du contournement routier de Goderville.

Branche Criquetot-l'Esneval – Étretat [11 km] : sur voirie partagée via le sud du Bois des Loges, l'itinéraire rejoint la D 39 à l'approche d'Étretat (piste cyclable à aménager sur 2,5 km).

Calendrier de réalisation

- Plan vélo Le Havre Seine Métropole : 2027
- Campagne de Caux : 2027

Maîtrise d'ouvrage

EPCI, Département.

Coûts HT* : 8,7 M€

- Harfleur - Montivilliers (D925) : 2,1 M€
- Montivilliers - Rolleville (D925 et D 32) : 1 M€
- Rolleville - Criquetot-L'Esneval. Voie verte sur voie ferrée : 2,5 M€
- Criquetot-l'Esneval - Goderville. Voie verte sur voie ferrée : 2 M€ (dont passerelle de franchissement de la déviation de Goderville).
- Criquetot-l'Esneval - Étretat par le sud du Bois des Loges (jalonnement simple) et la D 39 (piste cyclable) : 1,1 M€

Financements

EPCI, Département, Région, appels à projet État.

* hors études et foncier

Etretat
Goderville
Criquetot l'Esneval
ancienne voie ferrée
Vélomaritime
CDC Campagne de Caux
Turretot
Rolleville
CU Le Havre Seine Métropole
Epouville
Montivilliers
Harfleur
Le Havre
existant projet
Itinéraire sur voie verte ou piste cyclable
Itinéraire divers : site propre et voirie partagée
Itinéraire sur voirie partagée
Véloroutes : Seine à Vélo / Vélomaritime
EPCI hors PMES
aurh
0
5 km

3. LE THUIS-DE-L'OISON – GRAND-BOURGTHEROULDE – SAINT-AUBIN-SUR-QUILLEBEUF

Itinéraire en projet

Objectifs

- **Inscrire** Roumois Seine dans le corridor de la Seine à Vélo en proposant un itinéraire plus direct au sud de la Seine entre Elbeuf et Saint-Aubin-sur-Seine.
- **Relier** les villes de Bourgtheroulde et de Bourg-Achard par un itinéraire cyclable structurant.
- **Proposer** un rabattement vélo en direction de la gare de Thuis-Hébert.

Territoires traversés

- Roumois Seine
- Pont-Audemer Val de Risle (commune de Routot)
- Département de l'Eure

Descriptif de l'itinéraire

L'itinéraire alternera entre voirie partagée et site propre (entre la gare de Thuis-Hébert et Bourg-Achard). Les traversées de bourg et les points durs (traversées de voie à fort trafic) feront l'objet d'aménagements sécurisés.

Au nord, l'itinéraire traverse le territoire de la CDC Pont-Audemer Val-de-Risle qui n'a pas encore engagé une réflexion sur le vélo.

Au sud de l'itinéraire, le lien avec Elbeuf au Sud est une potentialité encore non étudiée.

Calendrier de réalisation

Non défini

Maîtrise d'ouvrage

EPCI, Département

Couts HT (estimation) : 1 M€

- Bourgtheroulde - Bourg-Achard [8 km] : 0,7 M€
- Sections en jalonnement simple hors traitement des points durs et traversée de bourg [35 km] : 0,3 M€ (estimation)

Financements

Département, Région, appels à projet État.

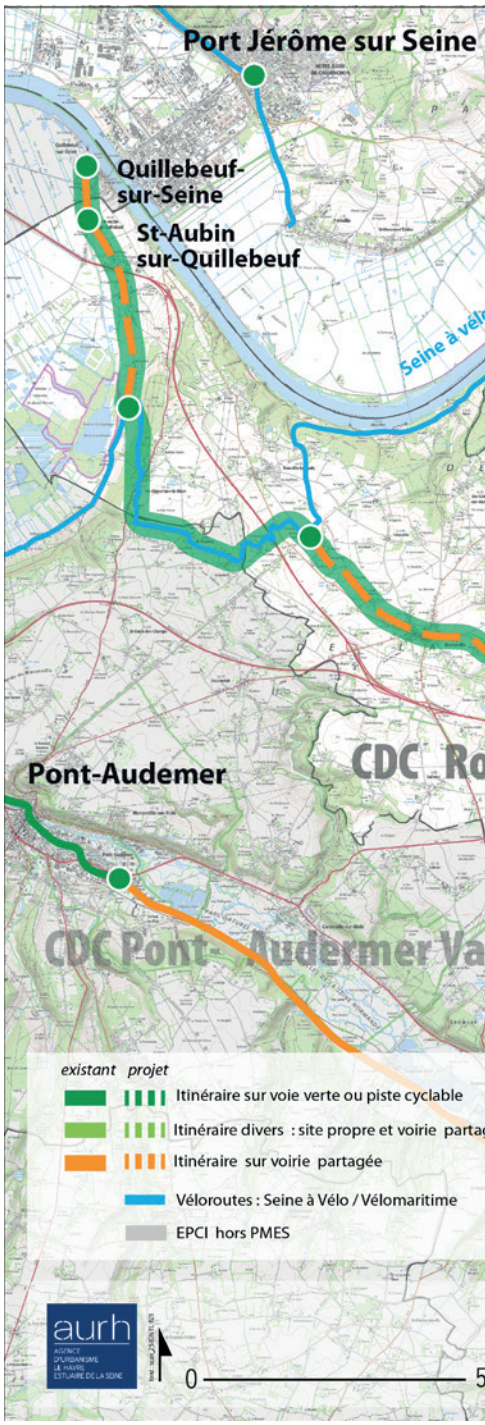

ULDE – THUIS-HÉBERT - BOURG-ACHARD –

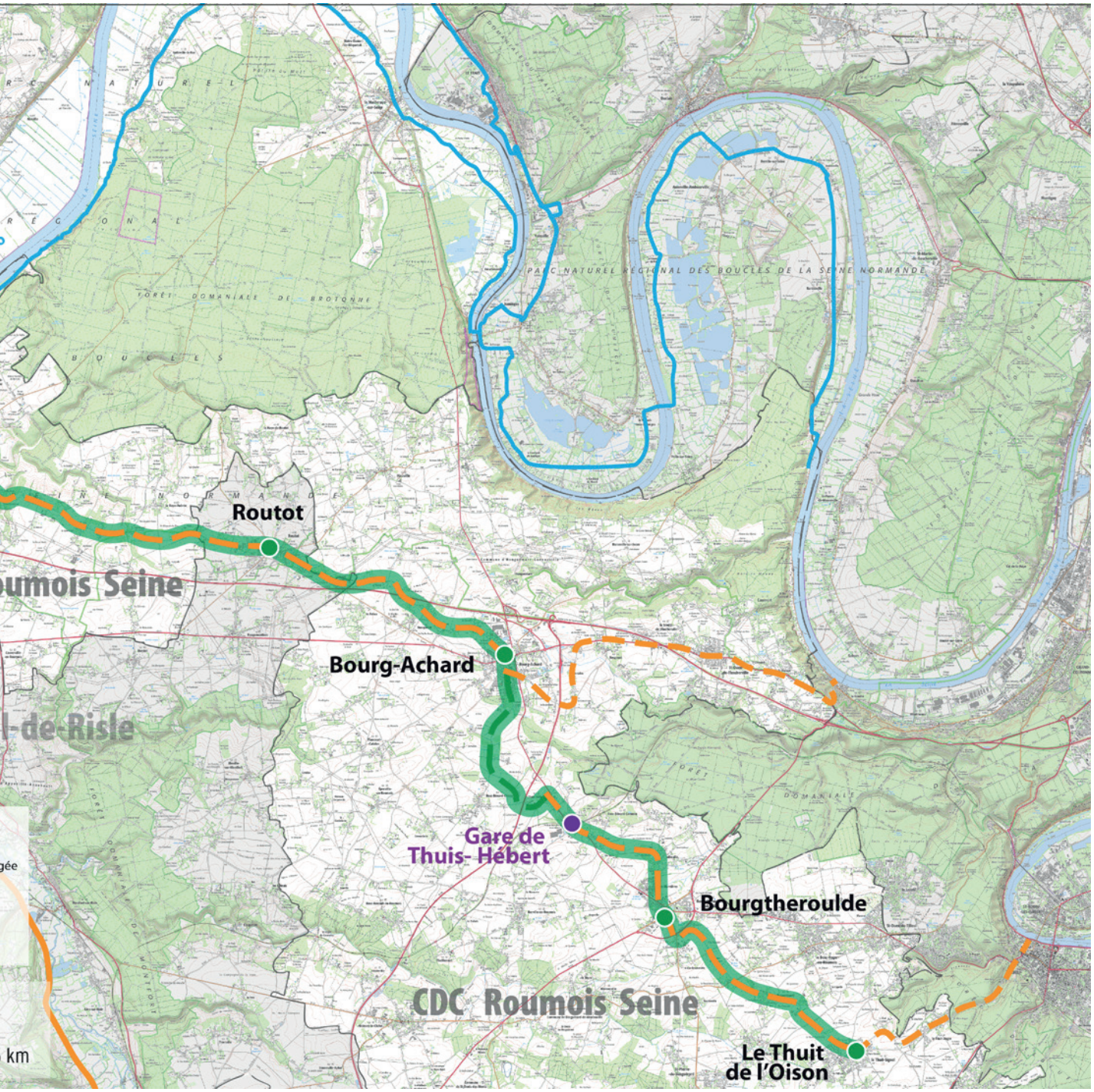

4. PONT-AUTHOU - PONT-AUDEMER - TOUTAINV

Itinéraire à finaliser

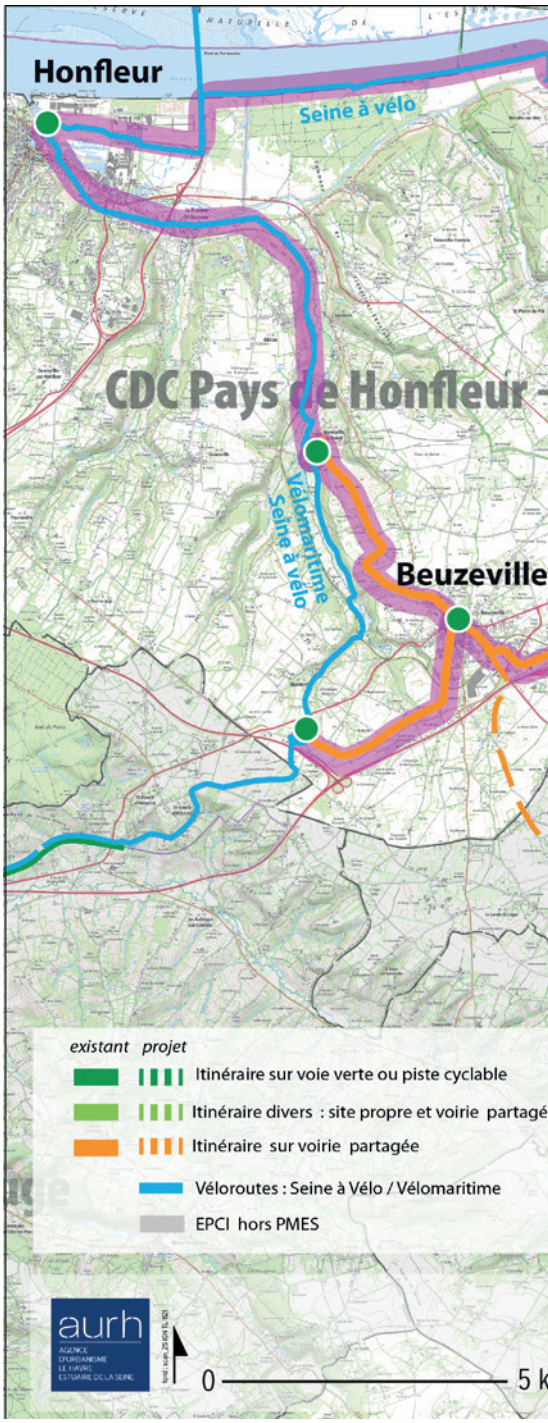

Objectifs

- **Prolonger** l'itinéraire Evreux - Pont Authou (voie verte) en direction de l'Estuaire de la Seine (Seine à Vélo et Vélomaritime).
- **Proposer** un itinéraire jalonné sur voies à faible trafic dans la Vallée de la Risle.
- **Raccorder** les itinéraires du Pays de Honfleur-Beuzeville à la Vallée de la Risle et à la Seine à Vélo.
- **Proposer** un itinéraire vélo entre Pont-Audemer et Honfleur.

Territoires traversés

- Pont-Audemer Val de Risle
- Pays de Honfleur-Beuzeville
- Département de l'Eure

Descriptif de l'itinéraire

La voie verte Evreux – Pont-Authou est aujourd'hui prolongée par un itinéraire jalonné sur voie partagée (D 39) jusqu'à Pont-Audemer [env. 18km]. La traversée de Pont-Audemer est aménagée partiellement en piste cyclable jusqu'aux abords de Toutainville au nord de l'autoroute A13.

Au nord de Toutainville, les itinéraires sont à consolider par des aménagements définitifs en site propre dans l'estuaire de la Risle vers Foulbec et Conteville avant de se brancher sur la Seine à Vélo et Honfleur.

À l'ouest de Toutainville, l'itinéraire se cale sur les boucles locales jalonnées par la CDC du Pays de Honfleur en place depuis 2020. Ces itinéraires locaux relient Beuzeville au tronçon commun à la Seine à Vélo et à la Vélomaritime.

Calendrier de réalisation

L'itinéraire est jalonné dans la vallée de la Risle par le Département de l'Eure et inscrit dans les boucles locales du Pays d'Honfleur Beuzeville. Le tronçon au nord de Toutainville est encore à l'étude (Département de l'Eure).

Maîtrise d'ouvrage

EPCI, Département

Coûts HT

Selon options de passage au nord de Toutainville.

Financements

EPCI, Département, Région, appels à projet État.

ILLE - BEUZEVILLE - [HONFLEUR]

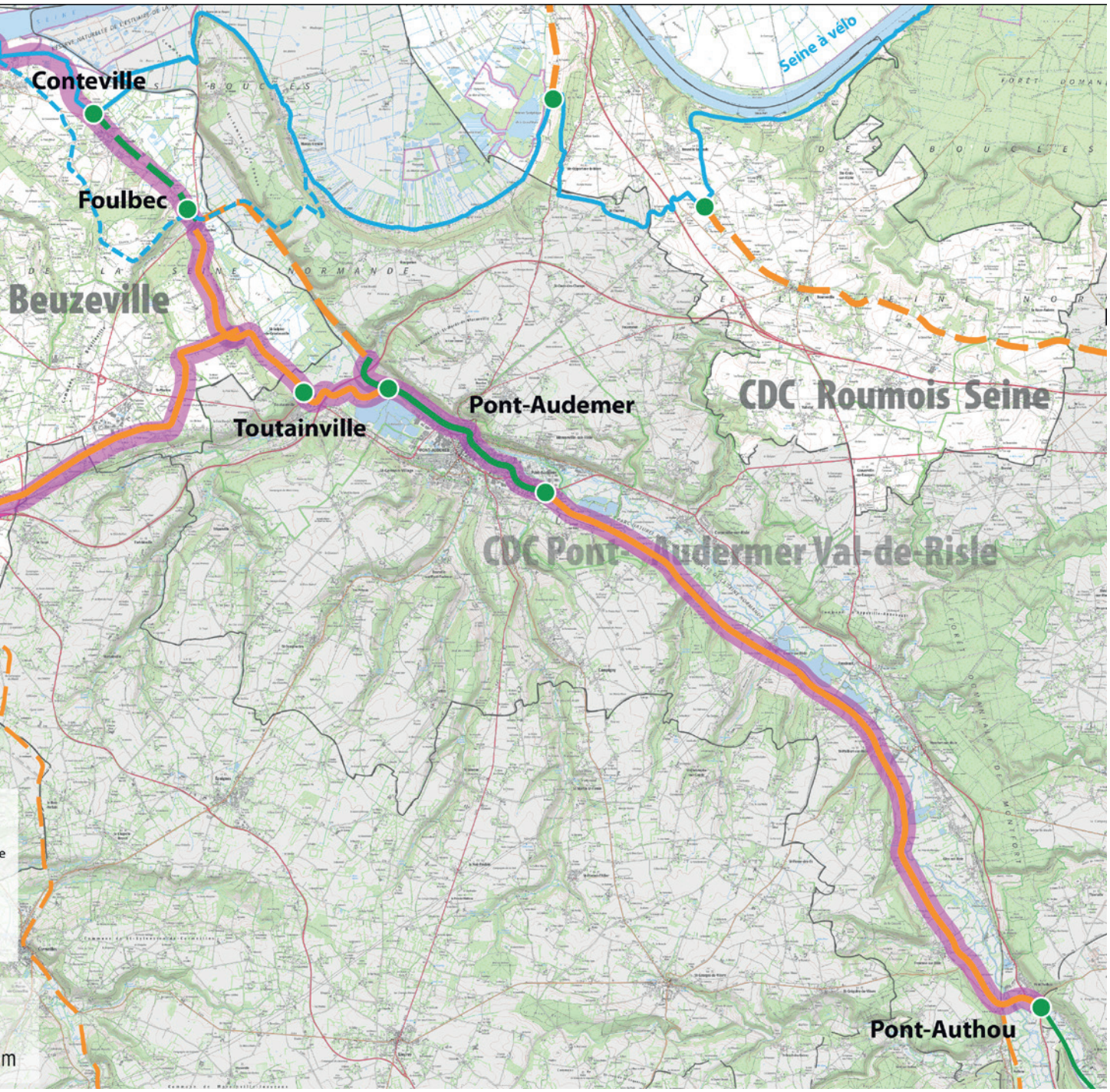

5. ORBEC - LISIEUX - DEAUVILLE

Itinéraire en projet

Objectifs

- **Proposer** un itinéraire depuis le cœur du Pays d'Auge (Orbec) jusqu'à la Côte Fleurie (Vélomaritime et Seine à Vélo).
- **Desservir** la basse vallée de la Touques et la vallée de l'Orbiquet.
- **Mettre en réseau** les lieux touristiques urbains et balnéaires de la vallée et de la côte.
- **Relier** Orbec au maillage vélo programmé dans le Département de l'Eure dans la vallée de la Charentonne (Broglie, Bernay).

Territoires traversés

- Lisieux Normandie
- Terre d'Auge (hors PMES)
- Cœur Côte Fleurie
- Département du Calvados

- Itinéraire inscrit au Schéma Vélo du Département du Calvados (itinéraire sud Calvados).

- Itinéraire inscrit au schéma directeur vélo Lisieux Normandie entre Orbec et Pont-l'Evêque (en lien avec la CDC Terre d'Auge). Ce schéma est en cours de finalisation entre Orbec et Coquainvilliers et a fait l'objet d'une étude d'opportunité menée conjointement entre la CA Lisieux Normandie et la CDC Terre d'Auge entre Lisieux et Pont l'Évêque.

Descriptif de l'itinéraire

Orbec – Lisieux [21 km] : en voie partagée, et voie verte. L'itinéraire longe l'Orbiquet et comporte des passerelles de franchissement. À partir du Mesnil-guillaume : itinéraire sur voie à faible trafic jusqu'à Orbec [15 km].

- Tranche 1 Lisieux : réalisée.
- Tranche 2 : Lisieux-Glos [4,9 km] : mise en service prévue au printemps 2023.

Lisieux – Pont l'Évêque [17 km] : peu d'options d'itinéraires sur voie apaisée. Les scénarios plateau et routes départementales semblent définitivement écartés. Itinéraire mixte exploitant les chemins existants et les voies à faible trafic. Des sections nouvelles en site propre à créer pour compléter l'itinéraire le long de la voie ferrée.

Pont l'Évêque – Deauville [17 km] : reprend le jalonnement de la Vélomaritime. Itinéraire en site propre à partir de Saint-Arnoult.

Calendrier de réalisation

2025 - 2030

Maîtrise d'ouvrage

EPCI, Département

Couts HT*

Lisieux - Le Mesnil-Guillaume : 1,9 M€. Budget bouclé. Etat : 38,4% (fonds mobilités actives), État : 16% (DSIL), Région : 26%.

Le Mesnil-Guillaume - Orbec : jalonnement simple hors aménagement des traversées de bourgs et de voie à fort trafic : 50 000 euros (estimation).

Lisieux Pont-l'Évêque : 2,1 M€

Financements

EPCI, Département, Région, appels à projet État « Fonds mobilités actives ».

* hors études et foncier

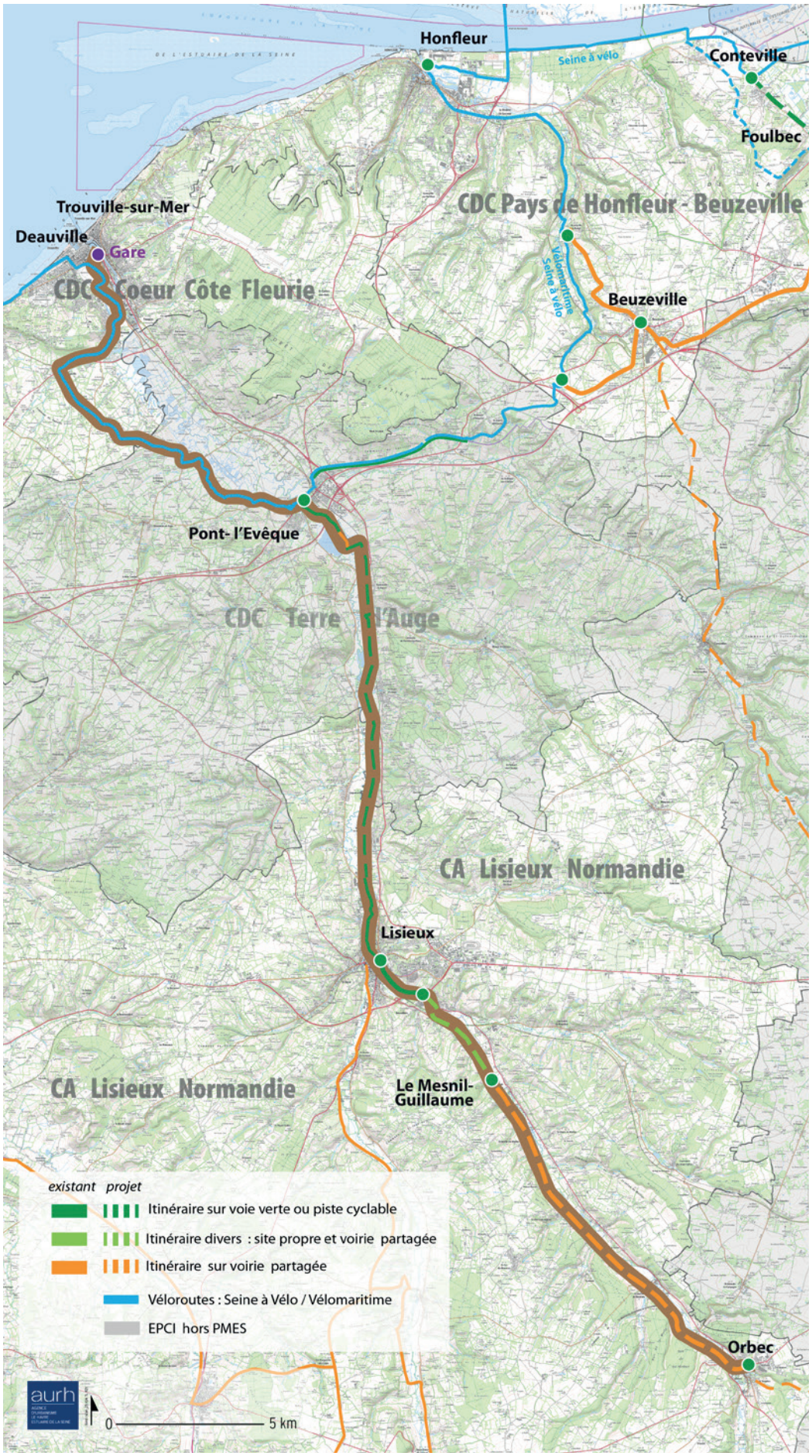
Honfleur
Seine à vélo
Conteville
Foulbec
Trouville-sur-Mer
Deauville
Gare
CDC Pays de Honfleur - Beuzeville
CDC Coeur Côte Fleurie
Vélomaritime
Seine à vélo
Beuzeville
Pont- l'Evêque
CDC Terre d'Auge
CA Lisieux Normandie
Lisieux
CA Lisieux Normandie
Le Mesnil-Guillaume
Orbec
existant projet
Itinéraire sur voie verte ou piste cyclable
Itinéraire divers : site propre et voirie partagée
Itinéraire sur voirie partagée
Véloroutes : Seine à Vélo / Vélomaritime
EPCI hors PMES
aurh
0
5 km

ESTUAIRE DESTINATION TOURISME
RÉPONDRE AUX TENDANCES ET MUTATIONS

Accompagner la stratégie touristique du Pôle métropolitain

De par la richesse de son offre entre culture et nature et sa proximité d'un bassin de population relativement conséquent, l'estuaire de la Seine se prête aux dernières tendances touristiques que sont le staycation (locatourisme) et le slow tourisme (tourisme lent), nouveaux modes de consommation en devenir dans une société de plus en plus soucieuse de sa responsabilité environnementale.

Cependant, ses atouts sont aussi ses faiblesses : un déséquilibre territorial avec une concentration de la fréquentation dans certains lieux emblématiques, une prédominance des séjours courts et des visiteurs souvent en itinérance vers une destination de villégiature plus lointaine.

L'objectif est alors de pérenniser l'attractivité existante en garantissant un séjour de qualité, de mettre en valeur des espaces moins visités tout en assurant la mise en tourisme « responsable » de son accessibilité et ainsi diversifier l'expérience touristique estuarienne.

Les 5 itinéraires vélos entrent pleinement dans cet objectif par la mise en réseau des « spots touristiques » et la découverte de lieux et paysages en retrait des grandes routes touristiques.

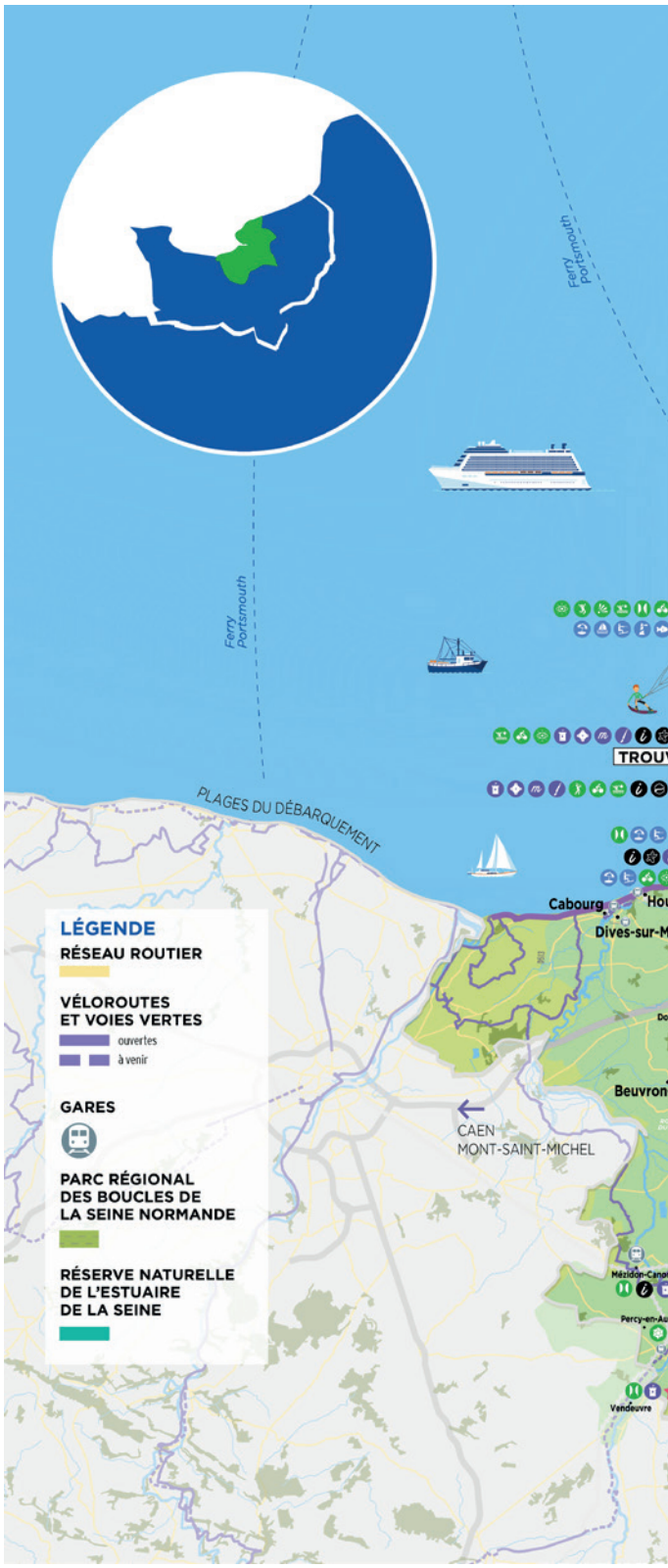

Les projets d'itinéraires cyclables d'intérêt métropolitain
1 Port-Jérôme-sur-Seine - Lillebonne - Bolbec - Bréauté gare - Goderville - Fécamp
2 Le Havre - Harfleur - Montivilliers - Criquetot - [Etretat] - Goderville
3 Le Thuis-sur-Iton - Bourgtheroulde - Bourg-Achard - Routot - Quillebeuf-sur-Seine
4 Pont-Authou - Pont Audemer - Toutainville - Beuzeville
5 Orbec - Lisieux - Pont-L'Evêque - Deauville
FÉCAMP
ÉTRETAT
LE HAVRE
Sainte-Adresse
Harfleur
Montivilliers
Saint-Romain-de-Colbosc
Lillebonne
CAUDEBEC-EN-CAUX
Villequier
Quillebeuf-sur-Seine
Honfleur
Beuzeville
Pont-Audemer
Pont-l'Évêque
DEAUVILLE
LISIEUX
Cormeilles
Cambremer
Yport
Sassetot-le-Mauconduit
DIEPPE
AMIENS
ROUEN
PARIS
RÉSERVE NATURELLE
LA SEINE
FORÊT DE BROTONNE
PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE
PAYS D'AUGE
ZOO

PÔLE MÉTROPOLITAIN
DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

estuairedelaseine.fr

@estuaire_seine

estuairedelaseine

contact@estuairedelaseine.fr

Éditeur : Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Décembre 2021- Rédaction : AURH - Conception graphique : Image in France - Mise en page : AURH (TL) - Crédit de la photo de couverture : Vincent Rustuel - Angels'Sea Studio